

Espagnol juridique 1

Merlin Walsh O., Dictionnaire juridique français - espagnol/ español- français, Paris, LGDJ, 2012

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours permettra une remise à niveau sur le plan grammatical grâce à l'étude systématique de règles de grammaire. Une grande place sera accordée à la conjugaison. Ce travail sera accompagné d'un enrichissement lexical général et à l'acquisition de vocabulaire juridique. Le cours favorisera le réinvestissement de l'apprentissage théorique grâce à des exercices de traduction de phrases reprenant les points vus au préalable.

Évaluation

Session 1 : trois écrits (30 mn + 30 mn + 1h)

Session 2 : un écrit (1h)

Bibliographie

Bedet J. M., Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne, Paris, PUF, 1997, 2019

Bouzet Jean, Grammaire espagnole, Paris, Belin, 1985

Bescherelle, El arte de conjugar en español, Paris, Éditions Hatier, 1997

Ferreras J et Zonana G, Dictionnaire juridique et économique espagnol- français/ français -espagnol, Paris, La Maison du dictionnaire, 2009.